Les Îles de Neuvy-le-Barrois

Le lit de l'Allier en 2010

Feuille : Al098

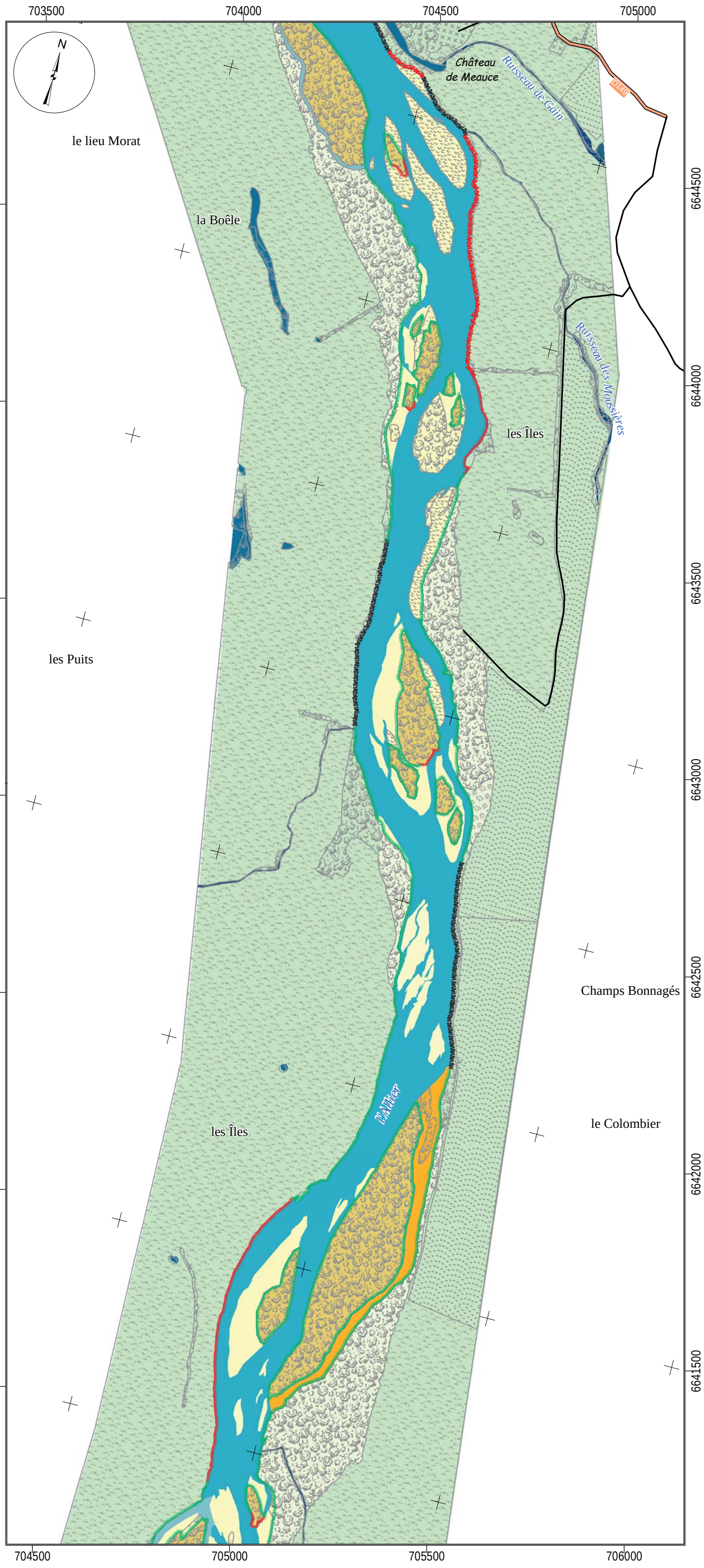

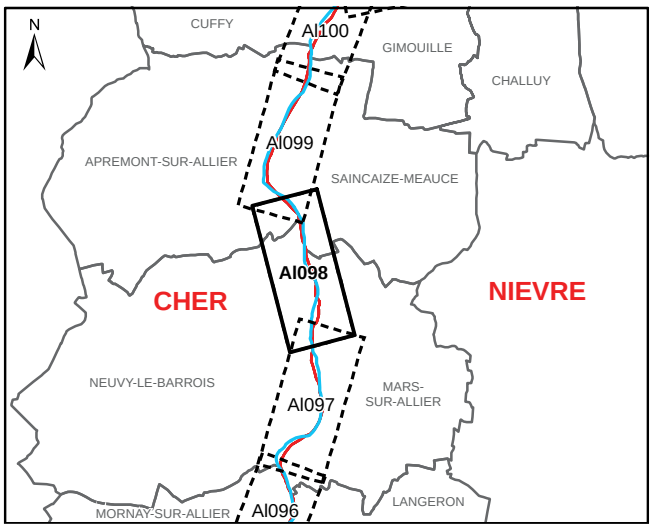

Echelle 1/10 000

0 50 100 200 300 400 500 m

Données extraites de la carte de végétation et de la mosaïque aérienne de septembre 2010, elles sont complétées par une mise à jour sur le terrain d'août à octobre 2012 par ASCONIT Consultants.
Cartographie effectuée par la DREAL Centre selon la typologie de morphologie fluviale.
Projection française Lambert 93
Source : Service Loire Bassin Loire-Bretagne - DREAL Centre
5 av Buffon B.P. 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

©DREAL Centre-2012. Toute reproduction ou adaptation interdite

Unités Hydromorphologiques
- Chenal d'étiage du bras principal
- Chenal d'étiage du bras secondaire
- Boire
- Rivière et canal
- Etang, mare
- Grève ou banc de sable
- Bras mort
- Banc mobile
- Ile ancienne
- Terrasse alluviale récente
- Terrasse alluviale ancienne

Voies de communication
- autoroute
- nationale
- départementale
- route secondaire
- chemin
- chemin de fer
- pont canal

Berges
- Berge Naturelle érodée
- Berge Naturelle non érodée
- Berge protégée érodée
- Berge protégée non érodée

Couverture végétale
- Végétations aquatiques et semi-aquatiques
- Végétations herbacées pionnières typiques du lit mineur
- Végétations herbacées, landes et friches à l'écart du lit mineur
- Forêt alluviale
- Autres forêts et boisements
- Cultures
- Espaces anthropiques

Ce secteur se situe entre Mars-sur-Allier et l'amont de Meauce.

La dynamique fluviale s'est traduite par des remobilisations tout au long de la section. Au contraire, les dépôts ont été très limités en termes de surface.
Les petites îles situées dans le chenal principal ont été rasées, alors que les petites îles situées dans les chenaux secondaires se sont rattachées aux îles plus importantes ou aux terrasses proches.